|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPEENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | DG BUDG — Taskforce One Stop Shop STEP |
| Numéro de poste dans sysper : | 427030 |
| Personne de contact :  Démarrage prévisionnel :  Durée initiale :  Lieu d’affectation : | C. Vandierendonck, chef de la Taskforce/ [caroline.vandierendonck@ec.europa.eu](mailto:caroline.vandierendonck@ec.europa.eu)  Du 2ème au 3ème trimestre 2024  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre : Cliquez ou touchez ici pour introduire du texte. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert à :    ainsi que  les pays de l’AELE suivants :  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  les pays tiers suivants : ....  les organisations intergouvernementales suivantes : ... | |
| Date limite de soumission des demandes | Date limite de dépôt des candidatures : 27-05-2024 |

Présentation de l’entité (Nous sommes)

La Commission européenne a créé une nouvelle task-force au sein de la Direction Générale du budget (DG BUDG) afin de superviser la mise en œuvre du règlement établissant la **plateforme « Technologies stratégiques pour l’Europe » (STEP), qui vise** à préserver une avance européenne sur ces technologies, à renforcer la compétitivité de l’Europe et à préserver la cohésion et le marché unique. Cette task-force est administrativement une unité directement rattachée au Directeur Général de la DG BUDG.

Par l’intermédiaire de la task-force, la DG BUDG encouragera l’inclusion des priorités STEP dans la mise en œuvre des programmes gérés directement et indirectement et soutiendra la reprogrammation vers les objectifs de STEP par les États membres au titre des fonds de la politique de cohésion.

En outre, la task-force servira d’interface avec les promoteurs de projets qui recherchent des conseils sur les possibilités de financement européen pour investir en Europe. Elle couvrira toutes les formes de financement : subventions, fonds propres, emprunts ou garanties qui peuvent être fournis dans le cadre des différents programmes de l’UE, y compris au moyen d’instruments financiers mis en œuvre par des partenaires. Cela devrait constituer un lieu central pour promouvoir les possibilités de financement européen et attirer les investissements industriels en Europe.

La task-force participera également activement aux discussions au sein de la DG BUDG et avec d’autres Directions Générales de la Commission sur la conception du prochain cadre financier pluriannuel (CFP), c’est-à-dire le budget pluriannuel de l’UE qui succédera au CFP actuel lorsque celui-ci prendra fin en 2027. L’accent sera mis en particulier sur l’architecture budgétaire de la compétitivité de l’UE. La task-force apportera à ces discussions les enseignements tirés de la mise en œuvre de STEP, en particulier lorsqu’il s’agit de développer et d’exploiter les synergies entre les programmes de financement, de rendre les informations sur les financements de l’UE plus facilement accessibles aux bénéficiaires et, plus généralement, de poursuivre les priorités de l’UE par l’intermédiaire du budget de l’UE de la manière la plus efficiente et la plus efficace possible.

Présentation du poste (nous proposons)

Nous proposons deux postes, pour deux experts provenant d’États membres différents.

Chaque poste est réservé à des experts nationaux ayant une expérience de la mise en œuvre des programmes de dépenses de l’UE et d’autres priorités stratégiques liées aux transitions écologique et numérique. Compte tenu de la place centrale de la task-force dans la gestion des fonds de l’UE, les experts nationaux pourront acquérir une connaissance unique du fonctionnement du cadre financier pluriannuel et de ses programmes respectifs, ainsi que contribuer à l’élaboration du prochain cadre financier pluriannuel.

Les experts nationaux devraient apporter une vaste expérience opérationnelle dans la mise en œuvre des programmes de dépenses de l’UE, à la fois sur la mise en œuvre du règlement STEP et sur la conception du prochain CFP.

En particulier, les experts nationaux seront sélectionnés en vue de :

* coordonner la mise en œuvre de STEP au sein de la Commission et avec les États membres, fournir des conseils stratégiques au niveau politique et à l’encadrement supérieur, dialoguer avec les principaux partenaires européens chargés de la mise en œuvre et coopérer étroitement avec les autres DG de la Commission.
* aider les États membres sur les questions liées à la reprogrammation de leurs fonds de la politique de cohésion en vue de la réalisation des objectifs de STEP
* Fournir des conseils aux promoteurs de projets sur les possibilités de financement disponibles au sein de l’UE et promouvoir la combinaison de financements provenant de différents instruments afin de contribuer au financement des secteurs industriels. Cela devrait couvrir toutes les formes de soutien découlant des différents programmes, y compris au moyen d’instruments financiers mis en œuvre avec des partenaires.
* Contribuer à intégrer l’expérience et le point de vue de la task-force dans les discussions sur la politique et la mise en œuvre, y compris en ce qui concerne la conception du prochain CFP.

Les experts nationaux jouiront d’une grande autonomie et d’une marge d’initiative considérable pour atteindre les objectifs convenus, tout en étant pleinement intégrés et en travaillant au sein de la structure organisationnelle/managériale de la task-force et de la DG.

Profil du titulaire du poste (nous recherchons)

Nous recherchons 2 collègues dynamiques avec le profil suivant :

Diplôme

Diplôme universitaire ou formation professionnelle ou expérience professionnelle d’un niveau équivalent dans le(s) domaine(s) : économie, affaires juridiques, finances ou sciences

Expérience professionnelle

Expérience dans la gestion des éléments suivants :

* Mise en œuvre de programmes de l’UE, par exemple des fonds de la politique de cohésion ou de la facilité pour la reprise et la résilience
* Mise en place et mise en œuvre d’instruments financiers, soit avec des institutions financières internationales, soit avec des banques nationales de développement. Gestion du financement de projets au moyen de combinaisons de fonds propres, de dettes ou de financement mezzanine
* Expérience des programmes gérés directement par la Commission (par exemple, Fonds pour l’innovation, Programme pour une Europe numérique, etc.)
* Mise en œuvre de programmes de financement nationaux apportant un soutien (sous la forme de subventions ou d’autres formes de soutien financier) aux entreprises
* Expérience dans le traitement des aides d’État
* Expérience des questions budgétaires nationales ou de l’UE

Langue(s) nécessaire(s) à l’exercice des fonctions

L’anglais est la principale langue de travail et la capacité de communiquer et de rédiger efficacement en anglais est indispensable.

Critères d’éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision C (2008) 6866 de la Commission du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devez remplir les critères d’éligibilité suivants à **la date de début** du détachement :

* Expérience professionnelle : une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de surveillance équivalentes à celles du groupe de fonctions AD.
* L’ancienneté : avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel sur une base permanente ou contractuelle.
* Employeur : doit être une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG) ; à titre exceptionnel et à la suite d’une dérogation spécifique, la Commission peut accepter les demandes lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de régulation), une université ou un institut de recherche indépendant.
* Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devez justifier d’une connaissance approfondie de la langue de l’UE nécessaire à l’exercice de ses fonctions.

Conditions du détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devez rester salarié et rémunéré par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END susmentionnée et êtes soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Si le poste est publié avec des indemnités, celles-ci ne peuvent être accordées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel affecté dans une délégation de l’Union européenne doit disposer d’une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer la procédure de vérification avant d’obtenir la confirmation du détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé(e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur sur la manière de postuler.

La Commission européenne **n’accepte que les candidatures qui ont été soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/de la mission diplomatique auprès de l’UE de votre pays, du secrétariat de l’AELE ou du ou des canaux auxquels elle a expressément consenti.** Les demandes reçues directement de votre employeur ou de vous-même ne seront pas prises en considération.

Vous devez rédiger votre CV en anglais, français ou allemand en utilisant le **format de CV Europass** ([[Créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)). Il doit mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(copie du passeport, copie des diplômes ou certificats d’expérience professionnelle, etc.). Ces documents seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela concerne en particulier la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)